


**ARRÊTÉ DU MAIRE  
DE LA COMMUNE DE GARDIE  
DEPARTEMENT DE L'AUDE**

Envoyé en préfecture le 03/12/2025  
Reçu en préfecture le 03/12/2025  
Publié le   
ID : 011-211101613-20251203-AR\_14\_2025-AI

**ARRÊTE N° AR\_14\_2025**

**ARRÊTÉ  
TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT AU GRADE  
D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE**

Le Maire de la commune de GARDIE,  
Vu le code général des collectivités territoriales ;  
Vu le code général de la Fonction Publique ;  
Vu le Décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié avec effet du 01/01/2007 portant statut particulier du cadre d'emplois des Adjointes administratifs territoriaux ;  
Vu l'arrêté fixant les lignes directrices de gestion en date du 01 octobre 2025 ;

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 -**

Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe est fixé comme suit pour l'année 2026.

Nom et prénom	Situation actuelle grade – échelon (si examen professionnel, préciser la date)	Promouvable à la date du
SINAPAYEL Margaux	Adjoint administratif territorial - échelon 6 Examen professionnel d'adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe obtenu le 17/06/2025	13/04/2026

	Nombre de Femmes	Nombre d'hommes
Promouvables	1	0
Inscrits	1	0

**ARTICLE 2 -** La secrétaire de mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- publié ou affiché ;
- adressé au Président du Centre de Gestion de la FPT de l'Aude pour publicité ;
- notifié à l'intéressée.

Gardie, le 03/12/2025

Le Maire, Jean ROGER

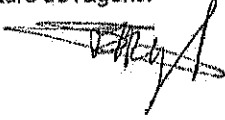
Signé

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte  
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours, pour excès de pouvoir, devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié à l'agent le: 03/12/2025

Signature de l'agent:



Envoyé en préfecture le 03/12/2025

Reçu en préfecture le 03/12/2025

Publié le

ID : 011-211101613-20251203-AR\_14\_2025-AI

S'LO

